**25ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 mai 2016)**

**Soudan**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 4 mai 2016 (matin)

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer la délégation soudanaise.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes au Soudan :

* établir un moratoire sur la peine de mort, comme première étape vers son abolition définitive ;
* prendre les mesures nécessaires afin de garantir, en toutes circonstances, le plein respect de la liberté d’expression et de la liberté d’association ;
* enquêter de façon prompte, transparente et impartiale sur les allégations de violations du droit international humanitaire et des droits de l’Homme par les forces armées et de sécurité, et assurer que les responsables de ces violations en répondent devant la justice ;
* ratifier la Convention internationale contre la torture ;
* ratifier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et lutter activement contre les violences et les discriminations envers les femmes ;
* mettre en œuvre le plan d’action sur la protection des enfants dans les situations de conflit adopté en mars 2016 ;
* La France salue la mise en place de la commission nationale des droits de l’Homme et recommande au Soudan de garantir son bon fonctionnement et son indépendance, conformément aux Principes de Paris.

Je vous remercie./.